

## Communauté de Communes DU PAYS D'ORNANS











#### RUE DE LA CORVEE :

La redéfinition de la voirie locale suite au ré-emploi de l'ancien viaduc comme passage obligé pour la nouvelle voie urbaine permet une recomposition des espaces délaissés: ancienne voie et parkings de part et d'autre de la nouvelle plate-forme.

L'implantation d'aires de stationnements intègre un jeu de cheminements piétons (liaison avec la rue du Château) et privilégie l'accès au centre ville en favorisant les déplacements inter-quartiers.

Le site du demi-giratoire est traité en placette en cohérence avec les nouvelles lignes transversales proposées pour le secteur des stationnements.

#### RUE DE LA CORVEE



### Rue de la Plante



#### RUE DE LA PLANTE :

L'ensemble des aménagements routiers proposés et des aménagements paysagers qui les accompagnent (modelages, plantations, traitement des voies, mobiliers) ont pour vocation non seulement le passage aisé des véhicules mais tout autant l'accueil des automobilistes et la vie de quartier. A ce titre, la façade au droit du parking Vernier (liaison piétonne existante) est traitée en belvédère.

Accueil des automobilistes : La prise en compte des contraintes et des impératifs de sécurité routière ont justifié tel ou tel traitement, telle ou telle Ainsi, différentes aires de stationnements sont proposées pour favoriser l'accès au centre ville en empruntant les divers passages existants.

Vie de quartier, riverains : L'ensemble des propositions a pour objectif d'intégrer la nouvelle voie à la trame péri-urbaine sans marquer d'effets de coupure. A ce titre, les accroches transversales ont été favorisées. Trottoirs, passages piétons, voie multi-services réutilisant l'ancienne plateforme, permettent et rétablissent les échanges existants en toute sécurité.

CARREFOUR DE LA FENOTTE :

ORNANS - Réalisation d'une voie urbaine à usage multiple

- Traitements paysagers et architecturaux -

La nécessaire recomposition du carrefour de la Fenotte, point de liaison avec la nouvelle voie, intègre la présence piétonnes qui s'y rattachent.

LA PLACE : L'ilot central (rue de la Garenne) - cabanon et vergers - est transformé en place. Renforcée par des plantations avec une composition radio- concentrique et divers traitements de sols, celle-ci marque un nouvel effet d'entrée d'agglomération.

LE PARKING : Le vaste parking rattaché à l'ancien couvent des Minimes est restructuré en assurant la continuité des cheminements piétons existants. La nouvelle trame végétale (hautes tiges en alignement) assure l'unité visuelle entre le parking et les deux carrefours.

#### CARREFOUR DU VIADUC : En cohérence avec la transformation en place du carrefour de la Fenotte, le carrefour du Viaduc est lui aussi aménagé pour marquer un effet de porte.

L'intersection des voies actuelles fait l'objet d'un traitement de surface homogène et similaire à celui de la place de la Fenotte qu'elle annonce.

Des plantations de hautes tiges amplifient l'effet signal et structurent le lieu.



#### CARREFOUR DE LA FENOTTE

# LA FENOTTE

PASSAGE EN TRANCHEE : Pour ce passage étroit, les traitements paysagers ont pour objet principal la réduction de l'impact visuel lié à la fois au déboisement du talus actuel et aux terrassements d'élargissement avec création de talus rocheux.

PARKING DE

Pour le talus boisé maintenu en état, l'aménagement se limite à l'implantation d'un trottoir qui doit assurer la liaison sécurisée entre les extrémités du passage.

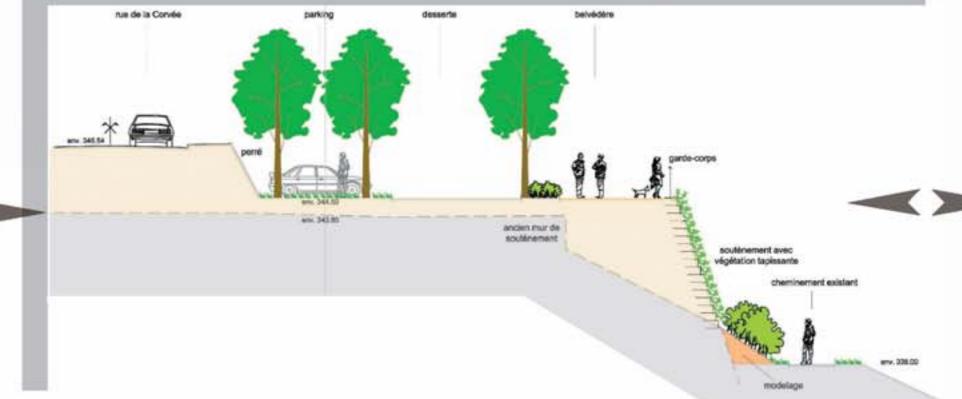




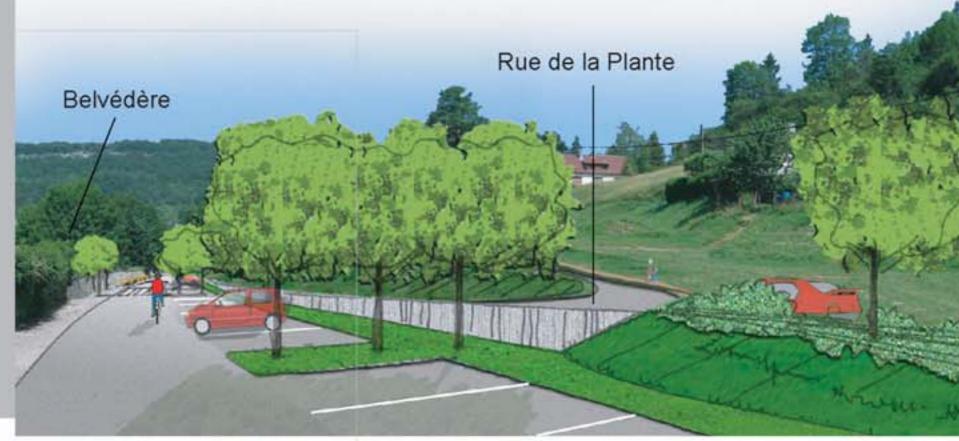
Rue de la Plante

BELVEDERE





Rue de la Plante



#### Rue de la Corvée

VIADUC DE MAMBOUC :

La requalification du viaduc de Mambouc et l'implantation

de la nouvelle voie engendrent la création de délaissés et

Les aménagements paysagers prennent en compte la

présence du bâti riverain : ainsi les plantations, sous

forme d'écrans végétaux, seront implantées sur les

nouveaux espaces résiduels et tout particulièrement sur

Un traitement minéral au sol met en relief la pile centrale

nécessitent le rétablissement des liaisons piétonnes.

les talus de remblais imposés par le franchissement.

de l'ouvrage et renforce l'effet de placette.

VIADUC DE

MAMBOUC



#### Rue du Château

**RUE DE LA PLANTE** 





#### Passage supérieur de la rue du Château

vue depuis la rue du château

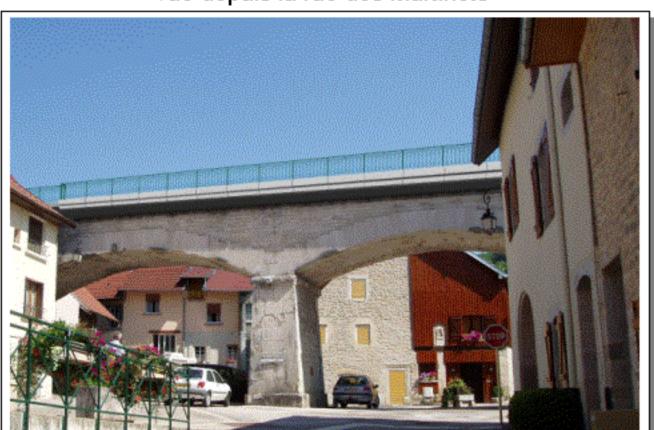


vue depuis la voie projetée

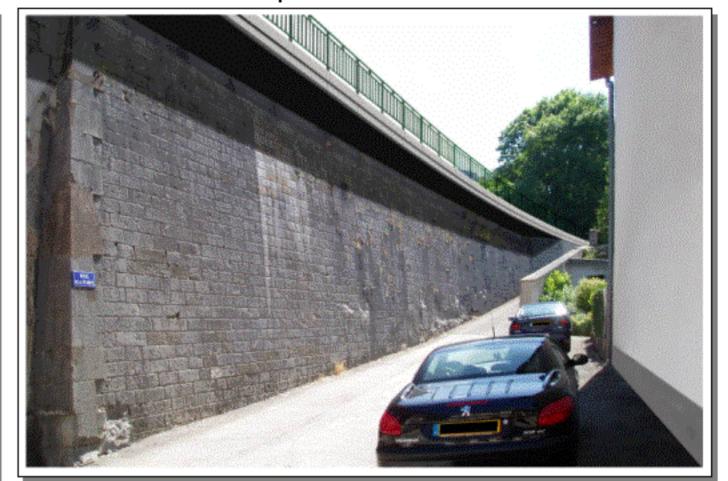


## Viaduc de Mambouc

vue depuis la rue des Martinets



vue depuis la rue de la Plante



vue depuis la voie projetée

